

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



ACTUS CITÉ

PAGE 9

Budget participatif : votez pour vos projets préférés !



VIVRE ET TRAVAILLER

(Re)découvrez vos restaurateurs madeleinois !

PAGE 19



ON A AIMÉ

Le mapping sur la Chaufferie Huet

PAGE 20

CADRE DE VILLE

Relever les défis de l'énergie

PAGE 04



RELEVER LES DÉFIS DE L'ÉNERGIE

Notre dossier du mois.

PAGE
14

TOUTES GÉNÉRATIONS

Aînés, retrouvez toutes vos activités !

PAGE
18

VIVRE ET TRAVAILLER

Participez au cleanwalk solidaire !

PAGE
20

ON A AIMÉ

La journée du jeu

ACTUS CITÉ

Contrôle gratuit des véhicules



PAGE
11

CULTURE ET SORTIES

Tous à vos lampions !



SPORT

Romain, jeune madeleinois
vice-champion de « BMX race » !



SOLIDARITÉS

Journée internationale pour l'élimination
de la violence à l'égard des femmes



PAGE
24

www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



LE MOT DU MAIRE

La sortie progressive de la crise sanitaire et le redémarrage de la croissance s'accompagnent en France d'une hausse sans précédent des prix des matières premières et de l'énergie.

Cette double hausse n'est évidemment pas sans conséquence tant sur la gestion municipale que sur le budget des ménages.

Au plan municipal, la situation actuelle conforte nos choix antérieurs de maîtrise des consommations d'énergie et d'investissements dans l'entretien et l'isolation de nos bâtiments, mais aussi notre plan de déploiement de panneaux photovoltaïques (SOLAMAD) sur ces derniers.

Au niveau des ménages, la dernière réunion du Conseil municipal a permis de délibérer sur la création d'un chèque énergie communal exceptionnel, d'un montant identique à celui de l'État, et à destination des foyers les plus fragiles.

Une réponse de solidarité, concrète et directe, en direction des plus exposés à la précarité énergétique.

Cordialement



Monsieur le Maire accueillant individuellement les madeleinois à l'occasion du repas des aînés (voir p.22)

MAGdeleine - NOVEMBRE 2021
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS -
Maëlle De Coninck - Paul KNUT
(Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98





RELEVER de l'énergie

L'énergie est le moteur du monde, essentielle à toute activité humaine. Alors que la population mondiale a été multipliée par quatre au siècle dernier, la consommation d'énergie a, quant à elle, été multipliée par vingt. Une consommation exponentielle qui résulte aussi de l'évolution de nos modes de vie et de l'apparition de nouvelles pratiques au quotidien.

Pétrole, gaz, charbon sont les énergies fossiles les plus utilisées, mais aussi les plus polluantes. Non renouvelables, elles se font plus rares et s'épuisent. Cette raréfaction et la reprise économique mondiale post-crise sanitaire entraînent une hausse des prix de l'énergie, dont l'électricité, qui met à mal le pouvoir d'achat des Français et met en difficulté de nombreux foyers.

Pour accompagner et aider les foyers madeleinois les plus modestes dans cette crise énergétique, la Municipalité a voté la création d'un chèque énergie lors du dernier Conseil Municipal. Cette aide exceptionnelle vient compléter les actions déjà menées par la commune pour réduire collectivement et individuellement les consommations d'énergie et développer plus largement de nouvelles sources d'énergies renouvelables. Faisons le point dans ce dossier.

Consommation d'énergie DES BÂTIMENTS RÉNOVÉS

En 2008, la Ville de La Madeleine a réalisé un bilan carbone sur tous les bâtiments municipaux, puis dans la foulée, des travaux ont été entrepris pour réduire la consommation d'énergie dans les écoles, les salles de sports, la piscine municipale ou encore l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, depuis plusieurs années, à chaque rénovation de bâtiment, l'ensemble de l'éclairage est remplacé par des lampes LED, moins consommatrices en électricité.

Entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019, le Décret Tertiaire, qui précise les modalités d'application de la loi ELAN, impose aux collectivités territoriales et locales de réduire les consommations énergétiques des bâtiments de :

- 40% d'ici 2030,
- 50% d'ici 2040,
- 60% d'ici 2050.

En lien avec le décret pré-cité, un audit énergétique sera lancé sur 15 bâtiments municipaux de plus de 1 000m² afin d'identifier les plus énergivores et de définir plus précisément le programme des travaux à réaliser de manière à atteindre ces objectifs.

D'ores et déjà des travaux de rénovation thermique ont été entrepris depuis la rentrée à l'école Victor Hugo (voir ci-contre).

En 2019,

les ménages Français ont dépensé 1 602 € en moyenne pour l'énergie de leur logement.

Sur la même année la dépense moyenne pour les carburants s'élevait à 1 542 €.

La consommation finale énergétique s'élevait à 142 Mtep au total, dont 32% pour le transport, 29% pour le résidentiel, 19% pour l'industrie, 17% pour le tertiaire, et 3% pour l'agriculture.

Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie s'élevaient à 4,7 tonnes par habitant.



LES DÉFIS

UNE BONNE NOTE ÉNERGÉTIQUE pour l'école Victor Hugo !

Le bâtiment de l'école Victor Hugo est l'un des sites les plus consommateurs en énergie de la commune. Pour y remédier, la Ville a décidé de l'isoler thermiquement par l'extérieur. La façade est ainsi rénovée grâce à l'utilisation de matériaux écologiques isolants, étanches et résistants. Un projet qui se veut aussi participatif, puisque ce sont les élèves eux-mêmes qui ont pris les crayons pour compo-

ser le «nouveau look» de la façade côté rue. La toiture a également été rénovée et accueille désormais de nouveaux panneaux photovoltaïques dont l'énergie produite sera consommée directement pour l'usage de l'école. L'électricité non consommée sur place sera quant à elle envoyée sur le réseau électrique reliant les sites municipaux (voir ci-dessous).



LE PLAN SOLAMAD Vers une autoconsommation collective

En 2019, la Ville lançait une étude de faisabilité et de potentiel de chaque bâtiment municipal, afin de sélectionner les sites sur lesquels l'installation de panneaux solaires pourrait être envisageable et rentable dans une démarche d'autoconsommation collective, l'objectif étant d'identifier les sites municipaux ayant le meilleur potentiel de production d'électricité.

19 bâtiments ont ainsi été identifiés et ont commencé à être équipés de panneaux photovoltaïques dans le

cadre du Plan SOLAMAD qui s'étalera jusqu'en 2024 avec pour objectif final une autoconsommation collective. Il s'agit d'un système qui repose sur la répartition de la production d'électricité entre plusieurs sites de production et de consommation proches géographiquement. Cela permet de relier les bâtiments municipaux équipés de panneaux photovoltaïques aux bâtiments consommateurs d'énergie. L'autoconsommation collective permet ainsi à la Ville de consommer ce qu'elle produit elle-même.

À terme, 40% de la consommation en énergie pourrait être assurée par la production photovoltaïque locale.

Les premiers panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la tribune du Stade Carpentier au mois de décembre 2020. Depuis le mois d'avril, ce site a produit l'équivalent de 9823KW d'électricité. D'autres panneaux ont commencé à être installés sur le toit de l'école Victor Hugo en octobre dernier.





Hausse du prix de l'énergie

UNE NOUVELLE AIDE FINANCIÈRE DÉDIÉE

Le 1^{er} octobre dernier, le tarif réglementé du gaz naturel a augmenté de 12,6% TTC, par rapport à septembre 2021. Ce mois de novembre, la hausse des prix atteindra 15%. Conséquence de l'augmentation des prix du gaz sur les marchés mondiaux, le tarif de l'électricité subira aussi une augmentation de l'ordre de 12% au cours du premier trimestre 2022. En effet, le mécanisme qui détermine les prix de marché de l'électricité en Europe est directement lié aux fluctuations du gaz et à l'augmentation du prix des quotas de CO2.

Ces hausses à répétition mettent à mal le pouvoir d'achat des Français et engendrent une situation de précarité énergétique dans les foyers les plus fragiles.

Afin de venir en aide à ces derniers et de lutter contre cette précarité, **la Ville a décidé, lors du Conseil Municipal du 13 octobre dernier, la création d'un chèque énergie communal exceptionnel d'un montant de 100€.**

Ainsi, chaque ménage madeleinois éligible au dispositif du chèque énergie du Gouvernement pourra bénéficier de cette aide municipale complémentaire.

Pour l'obtenir, il convient de vous rendre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) muni d'un justificatif d'éligibilité au dispositif du gouvernement.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 1 rue des Gantois - 03 20 51 16 98.

Ouverture : le lundi de 13h30 à 17h15, le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

ROULER AU BIOÉTHANOL moins cher moins polluant

Depuis plusieurs années, la Ville a entrepris la transformation de son parc automobile, afin de remplacer les véhicules thermiques. Dans ce cadre, quatre véhicules essence ont été récemment équipés de boîtiers bioéthanol.

Le bioéthanol est un biocarburant produit en France, issu de la fermentation des sucres et de l'amidon contenus dans les betteraves sucrières, les céréales et les résidus de transformation.

Économique à la pompe (prix moyen constaté 0,65€ le litre), il émet 50% de CO2 en moins qu'un véhicule essence et émet aussi près de 90% de particules fines en moins.

Dans le cadre du plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines, la Ville accompagne aussi les Madeleinois dans la conversion au bioéthanol de leur véhicule à essence.

Vous pouvez réaliser votre demande d'aide en ligne, sur le site internet de la Ville.

D'autres aides pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables (voir ci-dessous) sont proposées par la Ville.

Maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable...

LA VILLE VOUS AIDE AUSSI !

Dans le cadre de sa politique en matière de transition écologique, la Ville de La Madeleine propose trois catégories d'aides municipales. L'une d'elles vise à accompagner les Madeleinois dans la maîtrise et l'économie de l'énergie, ainsi qu'à développer les énergies renouvelables.

Ainsi, la Ville subventionne :

- les travaux d'isolation (murs et toiture)
- l'installation d'un chauffage au bois (chaudière, insert ou poêle)

- l'installation d'un Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI) ou d'un Système Solaire Combiné (SSC)
- l'installation de panneaux solaires
- l'installation d'un point de charge pour véhicule électrique.

Retrouvez l'ensemble des aides municipales et faites votre demande en ligne sur le site internet de la Ville, dans la rubrique «Mes démarches», «Aides Municipales», «Transition écologique».



VENEZ TRAQUER LES DÉPERDITIONS THERMIQUES

> Balade thermique

La Ville de La Madeleine, en coopération avec l'Espace Info Energie, organise une balade thermique le samedi 8 janvier à 9h.

Si vous êtes intéressé pour participer à cette balade et tester le fonctionnement de la caméra thermique en vue d'un éventuel emprunt, inscrivez-vous sur le site internet de la Ville.

> Empruntez la caméra thermique

La Ville met à disposition de ses habitants une caméra thermique. Celle-ci permet d'identifier les défauts d'isolation des logements (ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité...).

La caméra thermique est empruntable auprès de l'outilothèque municipale située sur la future Zone d'Activités Solidaires, 8 rue Delesalle.



L'ESPACE INFO ÉNERGIE vous accompagne

L'Espace Info Energie / espace FAIRE apporte des conseils neutres et gratuits aux particuliers qui souhaitent améliorer la performance énergétique de leur logement.

Les conseillers vous aident à définir vos travaux d'isolation, à choisir vos équipements et matériaux, à décrypter un devis...

Des permanences gratuites sur les économies d'énergie avec un conseiller de l'Espace Info Energie sont organisées, sur rendez-vous, chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à la Mairie.

Arnaud Williard au 03 62 53 25 10 ou elemarquette@adilnpsc.fr

AYEZ LE «DÉCLICS»

Et économisez 200€ !



Vous souhaitez réduire votre facture énergétique et agir concrètement en faveur de l'environnement ? Vous aimeriez impliquer toute votre famille de manière ludique ? Vous appréciez les occasions d'apprendre et d'échanger en toute convivialité ? Vous voulez recevoir des informations et des conseils pratiques, adaptés et faciles à mettre en œuvre ? **Participez sans plus tarder au «Défi DECLICS» !** Cette opération a pour objectif de démontrer que, tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale... tout en réduisant ses factures d'énergie !

RELEVEZ LE défi !

Inscrivez-vous gratuitement.

Renseignements :
www.defis-declics.org
ou MRES au 03 20 52 12 02
faep@mres-asso.org

Rénovation énergétique : Amelio + et Pro vous conseillent !

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a lancé le réseau **AMELIO** permettant à chaque habitant de bénéficier de conseils techniques, juridiques et d'accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de son projet de construction ou de rénovation énergétique, autour de la thématique « habiter durable ».

Le programme **AMELIO +** s'adresse

en particulier aux ménages modestes en leur proposant un appui gratuit tout au long de leur projet de rénovation. Pour ce faire, une visite à domicile est réalisée pour établir un diagnostic et les travaux à réaliser sont pré-définis. Des conseils sont ensuite apportés tout au long du projet.

Le programme **AMELIO PRO** permet quant à lui de sécuriser un projet de

travaux de rénovation sans tout avoir à gérer. L'offre (ici payante) passe par un diagnostic technique, une aide aux démarches administratives, ainsi qu'aux recherches de subventions et de financements, et un suivi des travaux.

Plus d'infos sur le site internet de la maison de l'habitat durable, et d'AMELIO PRO.

3 questions à JUSTIN LONGUENESSE, 1^{er} Adjoint délégué à la transition écologique, à l'urbanisme et à la mobilité

L'augmentation des prix de l'énergie impacte-elle notre collectivité ?

La hausse des coûts de l'énergie est la même pour tous. Mais les conditions de notre nouveau contrat de fournisseur de gaz et le renouvellement de l'exploitation de chaufferie nous permettront des économies sur le combustible.

En effet, l'achat «en gros» de notre prestataire permet de baisser les coûts. Celui-ci s'engage également à chauffer au plus juste les bâtiments. Cela va permettre d'amortir la forte hausse du prix du gaz.

Par ailleurs, en 2022, grâce à un nouveau fournisseur d'électricité, l'ensemble de l'électricité consommée par les sites municipaux sera une énergie 100% «verte», c'est à dire issue de production durables et renouvelables. Jusqu'ici, elle l'était à 50%.

Qu'en est-il de l'éclairage public ?

2 179 points lumineux éclairent les rues de La Madeleine. En 2022, nous démarrerons le remplacement progressif des lampes sodium en lampe LED. Ce remplacement se fera sur 2 ans et permettra une baisse minimum de 70% des consommations,

soit l'équivalent de 110 000€ par an. Nous pourrions aussi moduler l'intensité d'éclairage d'une partie de ces points lumineux en fonction des heures.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le « Carré Magique Écologique madeleinois » ?

Après le « Carré Magique Culturel madeleinois » aujourd'hui réalisé, la Ville a décidé de mettre en œuvre un « Carré Magique Écologique ». Il est composé de quatre projets structurants visant à accélérer la transition écologique et à renforcer le développement durable de La Madeleine.



Le « Carré Magique Écologique » est constitué d'une Zone d'Activités Solidaires (ZAS), tiers-lieu de l'économie sociale et solidaire dédié au réemploi ; d'un schéma de verdissement qui se déploie sur l'ensemble de la commune ; d'une ferme urbaine, éco-lieu qui a vocation à être installé dans la partie Nord du site du SILILAM, et enfin du plan SOLAMAD évoqué dans ce dossier.

CADRE DE VILLE



Déplacements doux : bénéficiez d'une aide municipale !

Afin de favoriser les déplacements doux, la Ville vous accompagne dans vos achats de vélos, trottinettes et skateboard en vous apportant une aide financière. La Municipalité vous aide également à financer l'acquisition de dispositifs de sécurisation (antivol en U, casque, porte-bébé, remorque...) L'hiver approche, il fait nuit de plus en plus tôt, profitez de cette aide municipale pour vous équiper d'un éclairage pour votre vélo ou votre trottinette, indispensable pour assurer la sécurité de tous. **Retrouvez toutes les informations et effectuez vos demandes sur le site internet de la Ville, rubrique «Mes démarches», «aides municipales», «développement durable».**

Zoom sur les travaux en cours

> RUE DU MOULIN

Travaux de renouvellement de canalisation d'eau

Depuis début octobre, la société AXEO mandatée par la Métropole Européenne de Lille procède au renouvellement des canalisations d'eau potable rue du Moulin.

La seconde phase qui concerne l'avenue Victor Hugo est actuellement en cours. Pendant ce chantier, l'avenue Victor Hugo est mise en sens unique de circulation dans le sens rue du Moulin vers la rue Gambetta.

Le stationnement est interdit sur 10 places de stationnement situées face au terrain de basket en vue de l'installation d'une base vie. Aucun véhicule n'est autorisé à stationner sur le trottoir longeant l'école du Moulin - Alphonse Daudet.

> RUE GAMBETTA

Renouvellement du réseau de gaz

La société SLTP procède actuellement au renouvellement du réseau de gaz rue Gambetta pour le compte de GRDF.

Ces travaux qui se déroulent en deux phases nécessiteront les dispositions suivantes :

- le stationnement est interdit et la chaussée rétrécie du côté pair rue Gambetta, sur le tronçon compris entre la rue du Général de Gaulle et la rue Kléber.

- puis, les travaux concerneront le côté pair de la rue Gambetta dans son tronçon compris entre la rue Kléber et la rue Saint Joseph avec une chaussée rétrécie et du stationnement neutralisé. Pendant toute la durée du chantier, les 4 places de stationne-

ment situées face à l'entrée de l'école Rostand côté rue Gambetta seront neutralisées pour l'implantation d'une base vie.

> RUE GUSTAVE SCRIVE

Travaux au parc d'activités «LINEO»

Porté par la société SIGLA NEUF, le Parc d'activités « LINEO » est en cours de développement sur l'ancienne friche SNCF rue Gustave Scrive. Ce parc d'activités qui complète le hameau commercial situé avenue Pierre Mauroy, intégrera des bâtiments à usage artisanal, des commerces, un super U mais également des bureaux rue Scrive à l'angle de la rue du Général de Gaulle. Concernant l'ensemble commercial dont le chantier a démarré, ce projet répondra aux attentes de la transition écologique par

l'installation de ruches, l'aménagement paysager du parking prévoyant la plantation de 67 arbres, 75 places de stationnement en « evergreen » et 26 bornes de recharge pour les véhicules électriques, des cheminements doux et un parc de stationnement vélos, une toiture végétalisée, des dispositifs d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable.

Carte de stationnement 2022 ZONE BLEUE disponibles

Les personnes résidentes ou travaillant dans le périmètre de la zone bleue peuvent bénéficier d'une carte permettant de stationner leur véhicule au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur).

Les cartes de stationnement 2022 seront disponibles en Mairie **à partir du lundi 13 décembre 2021.**

Les demandes de cartes pourront être formulées via le site internet de la Ville ou par voie postale à compter du

lundi 29 novembre pour un retrait des cartes exclusivement à partir du lundi 13 décembre.

La carte de stationnement résident est conditionnée par la présentation cumulative des pièces suivantes : un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la carte grise du véhicule à l'adresse du justificatif de domicile.

Pour les entreprises implantées en zone bleue, le responsable de l'entreprise est invité à transmettre une demande écrite à la mairie précisant le nombre total d'employés, le

nombre de cartes sollicitées et le nombre de cartes obtenues au titre de l'année 2021. Après instruction de la demande, les entreprises seront informées de la disponibilité des cartes en Mairie.

Les détenteurs d'un seul véhicule par foyer se verront délivrer une carte de stationnement à 1 € (voir encadré).

Attention, en cas de véhicules supplémentaires, les autres cartes de stationnement du foyer seront alors tarifées à 45 € ou 30€ pour un véhicule à faibles émissions.

Nouveauté : vous avez une seule voiture, la carte est à 1 €

Pour 2022, la Ville a décidé de proposer une nouvelle tarification de la carte de stationnement pour les détenteurs d'un seul véhicule par foyer (personnes résidant à la même adresse). Ceux-ci se verront délivrer une carte de stationnement en zone bleue tarifée à **1 euro.**



Budget Participatif : À VOS VOTES !

Choisissez les projets que vous souhaitez voir se réaliser

ACTUS
CITÉ

Pour cette première édition du budget participatif, les Madeleinois étaient invités à déposer leurs projets du 3 mai au 27 juin 2021 en veillant à respecter l'enveloppe fixée à 22 155 €.

À l'issue de cette première phase, les 26 projets déposés ont été analysés par les services municipaux afin d'étudier leur faisabilité (technique, financière, juridique et administrative).

Ces deux premières étapes passées, il est désormais temps de voter pour vos projets préférés !

Découvrez les six projets éligibles ci-dessous, ainsi que leur présentation en vidéo sur le site internet du budget participatif (budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr)

Une fois vos «coups de cœur» choisis, créez votre compte sur le site et choisissez 3 projets, à classer par ordre de préférence, de 1 à 3.

Les votes sont ouverts à chaque Madeleinois, dès l'âge de 10 ans (accompagné d'un représentant légal), jusqu'au 30 novembre.

Une permanence sera également organisée à la Médiathèque le 27 novembre de 10 h à 16 h.

Projet 1

Un îlot de verdure convivial

Un îlot composé de végétaux et de mobilier en bois protégé par une pergola afin de permettre aux habitants de profiter d'un espace de fraîcheur convivial sur la place Simone Veil tout en contribuant au verdissement de la ville.

Lieu : Espace Simone Veil

Estimation financière : 8 800 €



Projet 2

Un garage à vélos

Un parking à vélos couvert pour permettre aux habitants du quartier Kléber de pouvoir stationner leur vélo en toute sécurité et de gagner du temps.

Lieu : Sur le parking du stade Carpentier

Estimation financière : 14 400 €



Projet 3

Une aire de jeux inclusive, accessible à tous

Une aire de jeux pour les enfants en situation de handicap afin de contribuer à leur inclusion, favoriser les échanges, et permettre à tous les enfants de s'amuser ensemble.

Lieu : dans les aires de jeux existants

Estimation financière : 15 000 €



LE CHOIX DU C.C.C

Dans le cadre du budget participatif, l'ensemble des membres du CCC (hormis les élus qui y siègent) fera le choix de trois projets, par ordre de préférence, classés de 1 à 3.

Le vote des Madeleinois comptera pour 75 %, celui du Conseil Communal Consultatif pour 25 % du résultat final.

Projet 4

Un espace sportif

Une amélioration des dispositifs sportifs existants au Parc Botanique pour permettre aux habitants de faire davantage de sport en extérieur avec des modules de musculation et de fitness supplémentaires (« cage street workout »)

Lieu : Parc Botanique

Estimation financière : 20 000 €



Projet 5

Un abri/ préau

Un préau pour que les habitants qui ont l'habitude de se retrouver dans le Square de la Victoire aient la possibilité de se protéger des intempéries et du soleil tout en profitant d'un espace convivial sans dénaturer le lieu.

Lieu : Square de la Victoire

Estimation financière : 5 000 €



Projet 6

Un fit park en accès libre

Une aire avec des appareils de musculation et de fitness dans un espace accessible à tous (petits et grands) pour promouvoir l'activité physique en plein air de façon conviviale et pour inciter les habitants à faire davantage de sport.

Lieu : dans un parc

Estimation financière : 21 000 €



Concrètement, pour voter en ligne :

1. Créez votre compte : vous devez créer un compte pour vous identifier.

2. Définissez votre mot de passe : vous recevrez un mail pour définir le mot de passe de votre compte

3. Connectez-vous : vous pouvez vous connecter au site en utilisant l'identifiant que vous avez choisi préalablement.

4. Votez : lorsque vous êtes connecté, vous pouvez choisir jusqu'à 3 projets, classés par ordre de préférence, de 1 à 3.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 13 octobre

- Rapport sur les actions entreprises par la Ville suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes n'avait relevé aucun manquement au droit lors de son contrôle. Les 3 recommandations qu'elle avait formulées ont toutes été suivies.

Le Conseil Municipal en a pris acte.

- Contribution de la Ville de La Madeleine au débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Européenne de Lille

Cette contribution madeleinoise s'inscrit dans les trois grands thèmes liés à la révision du PLU intercommunal :

- la coordination des politiques d'habitat, de

mobilité et d'urbanisme pour répondre aux besoins du territoire,

- la capacité de l'aménagement du territoire à « booster » la transformation économique du territoire,

- l'évolution de la Métropole pour intégrer les enseignements de la crise sanitaire et les enjeux de transformation du territoire.

Adopté à l'unanimité

- Zone bleue - introduction d'un nouveau tarif pour les propriétaires d'un véhicule unique

Ces derniers pourront bénéficier d'une carte-résident à 1 euro symbolique pour l'année.

Adopté à la majorité

- Aide financière à l'acquisition et l'installation de dispositifs de sécurité à domicile

Cette aide est ouverte aux habitants, propriétaires ou locataires, pour l'acquisition d'un dispositif et le

cas échéant son installation par un professionnel.
Adopté à l'unanimité

- Création d'un chèque énergie communal exceptionnel

D'un montant de 100 euros, il sera versé, en complément du « chèque énergie » du gouvernement, au public bénéficiaire de ce dernier, pour l'aider à faire face à la hausse des prix de l'énergie.

Adopté à l'unanimité

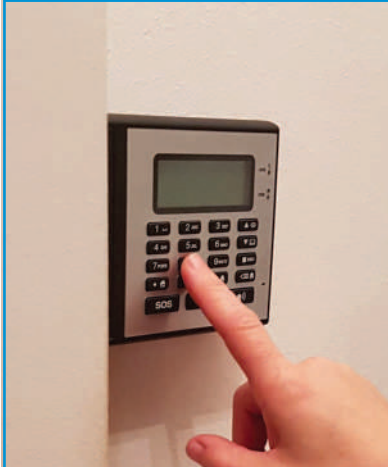
- Plan municipal de propreté

Ce plan qui couvre la durée du mandat municipal détaille les actions menées, les acteurs impliqués et les mesures relatives à la préservation de l'environnement.

Adopté à l'unanimité

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Fin novembre 2021, la Ville procédera à des reprises administratives de certaines concessions échues, situées à l'ancien cimetière. Retrouvez la liste des emplacements concernés sur le site internet de la Ville, rubrique « Mes démarches », « État Civil », « Cimetières ».



Acquisition d'une alarme Bénéficiez d'une aide municipale

Le Conseil Municipal a voté en octobre dernier, une délibération visant à favoriser l'acquisition et l'installation d'une alarme anti-intrusion pour les propriétaires et locataires madeleinois. Le déploiement de ce dispositif vise à prévenir les cambriolages en complément de l'action des polices municipale et nationale. Il est ainsi proposé aux foyers madeleinois qui le souhaitent, une aide à l'acquisition d'un dispositif de sécurité à domicile répondant aux normes françaises (NF) ou européennes (EN).

Cette aide soumise à conditions varie entre 200 et 300€ en fonction de son installation ou non par un professionnel. **Retrouvez toutes les informations et effectuez votre demande via le site internet de la Ville, rubrique « Mes démarches », « aides municipales ».**

VOS RENDEZ- VOUS CITOYENS

Mardi 9 novembre

51^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle

Dépôt de gerbes à 18h, à la Stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle au Parc de Lattre de Tassigny.

Jeudi 11 novembre

103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

À 9h30 : dépôt de gerbes à l'ancien cimetière communal.

À 10h : messe en l'église Saint-Vital avec la participation des Présidents et des porte-drapeaux des Associations Patriotiques Madeleinoises.

À 11h : dépôt de gerbes au Monument aux Morts, Parc de Lattre de Tassigny, avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine. Interprétation de la Marseillaise par les enfants des écoles.

Samedi 20 novembre à 9h

Chantier citoyen

Rendez-vous à 9h devant la Mairie.

Samedi 20 novembre à 10h30

Balade urbaine dans le quartier du Romarin

Rendez-vous devant le café « Le Romarin », 104 avenue de la République,

Mardi 23 novembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Jeudi 2 décembre

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

Mercredi 15 décembre

Conseil municipal

À 18h15 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

BIENVENUE À TOUS LES NOUVEAUX MADELEINOIS !



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a accueilli les nouveaux Madeleinois.

Qu'ils viennent d'une autre ville de la métropole et même d'Angleterre et de Chine... les nouveaux Madeleinois récemment installés sur la commune ont été accueillis lors de traditionnelle cérémonie d'accueil, qui s'est tenue le 8 octobre à la Chaufferie Huet. Les nouveaux arrivants se sont vus remettre un tote bag « La Madeleine », comprenant un « un kit d'arrivée » composé de l'agenda culturel de la Ville, et de supports présentant les différents services et activités proposés par la Municipalité.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a souhaité la bienvenue

à tous et a laissé la parole aux nouveaux habitants volontaires qui souhaitaient se présenter et partager la raison de leur venue à La Madeleine.

Réunis ensuite autour du verre de l'amitié, les nouveaux Madeleinois ont pu déguster les spécialités de quelques commerçants madeleinois (Butterfly traiteur, Al fornello, Le Comptoir d'Aristée, la Boulangerie Mathieu).

L'occasion de faire connaissance entre habitants, d'échanger des bons plans et de découvrir leur nouvelle ville, en compagnie des élus.

ILS TÉMOIGNENT !

From England... to La Madeleine ! Nikolai et Véronica sont venus s'installer dans notre commune. Originaire d'Angleterre, le couple britannique a souhaité déménager en France pour se lancer un nouveau défi et par amour pour la culture du Nord, « on ne regrette pas du tout, nous avons été très bien accueillis à La Madeleine, tout le monde est très gentil avec nous ! ». Arrivé il y a environ un an, le couple est déjà très impliqué dans la vie madeleinoise. Nikolai participe notamment régulièrement aux chantiers citoyens mensuels et contribue ainsi à l'embellissement et l'entretien de l'environnement de notre ville de façon concrète et collective « je souhaite apporter ma pierre à l'édifice, c'est naturel pour moi de m'impliquer et cela permet de partager des moments conviviaux ensemble ! »



NOUVEAUX MADELEINOIS ? Faites vous connaître sur le site internet de la Ville ! (Rubrique « Mes démarches », « Nouveaux habitants »)

Faites contrôler gratuitement votre véhicule !

Les agents de la police municipale accompagnés d'un technicien de l'Automobile Club proposent chaque année un contrôle gratuit aux Madeleinois qui souhaitent faire vérifier leur véhicule. L'éclairage et les pneumatiques de la voiture sont ainsi contrôlés.

**Rendez-vous le samedi 20 novembre sous la halle du marché, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Renseignements au 03 20 74 17 25.**

Donnez votre sang, sauvez une vie !

Chaque don compte ! Une collecte de sang est organisée **jeudi 25 et vendredi 26 novembre de 10h à 13h et de 15h à 19h à la salle Moulin, rue du Moulin.**

Réservez votre créneau dès maintenant sur le site de l'Établissement Français du Sang en renseignant la Ville de La Madeleine comme localisation.



Rejoignez le dispositif citoyens vigilants !

Vous êtes soucieux du bien-vivre de votre quartier ? Vous souhaitez contribuer à œuvrer pour la sécurité et la tranquillité publique ? En s'appuyant sur la vigilance de voisins d'un même quartier, le dispositif de participation citoyenne « citoyens vigilants » permet de prévenir la délinquance et notamment les cambriolages. Il s'agit de signaler des événements suspects comme une porte ou une fenêtre ouverte en l'absence des occupants, un véhicule ou des démarcheurs douteux, l'absence de nouvelles d'une personne seule ou vulnérable.

Pour rejoindre le dispositif ou obtenir plus d'informations, contactez les services municipaux au 03 20 12 79 92.

TOUTES GÉNÉRATIONS

> MUTATION

> **École du Moulin A. Daudet**
Guillaume FESQUET

> DÉPARTS À LA RETRAITE

> **École Rostand**
Serge DELATTRE
> **École Anne Frank**
Anne MONNIER
> **École Louise de Bettignies**
Claudine DOMAGALA
> **École Sainte Geneviève**
Véronique BLANQUART

> NOUVELLE DIRECTION

Angélique MINON, en intérim à l'école Gaston Leclercq

> NOUVEAUX ENSEIGNANTS

> **École Anne Frank**
Christelle LASSEAUX
> **École D'Hallendre**
Isabelle WODECKI
> **École Moulin**
Marie DUHAMEL
> **École Kléber**
Emeline LEROY
> **École Rostand**
Mélanie BRELOT
Alexandre KAZANEGRA
Julie RABAT-RENARD
> **École Victor Hugo**
Marcel PAUWELS
> **École Sainte Geneviève**
Adèle GRIMONPONT



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Violette Massiet-Zielinski, Adjointe au Maire déléguée aux écoles, entourés des enseignants mis à l'honneur et de Fanny Giaussera, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

CÉRÉMONIE DES ENSEIGNANTS

Bonne note pour la rentrée scolaire

En septembre dernier, près de 2 000 élèves ont fait leur rentrée scolaire à La Madeleine.

Les professeurs ont eux aussi repris le chemin de l'école. Parmi eux, certains viennent d'obtenir un poste à La Madeleine, d'autres ont été mutés dans d'autres communes, et d'autres encore ont pris leur retraite, passant ainsi le flambeau à de nouveaux enseignants.

C'est en l'honneur de tous les enseignants qu'a eu lieu fin septembre la traditionnelle cérémonie municipale en l'honneur des enseignants.

À cette occasion, Fanny Giausseran, Inspectrice de l'Éducation Nationale a tout d'abord salué et mis en avant la passion, la loyauté et le dévouement des enseignants.

Violette Massiet-Zielinski, Adjointe au Maire, déléguée aux Écoles, a rappelé l'impact de la Covid sur le fonctionnement des écoles l'année scolaire dernière : « La Municipalité s'est adaptée au contexte sanitaire afin que les projets d'ordre culturel puissent être menés malgré les contraintes sanitaires, les médiathèques se sont déplacés dans les écoles quand les élèves étaient empêchés. Quant aux interventions des Éducateurs Sportifs, elles ont été maintenues dans les cours d'écoles quand les salles de sport ne pouvaient plus être utilisées. »

L'Adjointe aux écoles a également rappelé l'installation des capteurs CO2 dans tous les lieux de restauration, en maternelle comme en élémentaire, afin de veiller à la qualité de l'air.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a évoqué le rôle important que joue l'école dans la transmission des valeurs et le sens du collectif. « L'école joue un rôle majeur dans la transmission de savoirs et de connaissances, qui permettent aux enfants de se construire comme de futurs adultes (...) En cette période où la crise sanitaire interrompt le lien social et nous met à distance les uns des autres, l'école permet aussi de retrouver le sens du partage et de l'échange » a-t-il ajouté.

La cérémonie s'est poursuivie sous forme d'échanges directs entre les enseignants et les élus, tous faisant le vœu d'un retour à une année scolaire « normale ».

DÉFI « NOVEMBRE SANS TABAC »

Le PIJ vous accompagne

Le défi « Un mois sans Tabac » est lancé chaque année en novembre à l'échelle nationale. L'objectif de cette campagne est d'arrêter de fumer tous ensemble. Vous souhaitez y participer ? Le Point Information Jeunesse de La Madeleine est à vos côtés en tant que relais de Tabac Infos Service. Vous pouvez y recevoir un kit d'accompagnement, composé d'un programme comprenant des défis et des conseils, une roue pour calculer les économies réalisées ainsi que des informations sur les outils disponibles pour vous aider.

Point Information Jeunesse : 12 rue du Moulin / 03 28 52 66 90 / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr



EN ROUTE ! Avec le dispositif « Décroche ton permis »

Décrochez votre permis avec l'aide de la Ville !
Vous avez entre 17 ans^{1/2} et 25 ans, avez besoin du permis de conduire pour faciliter votre insertion professionnelle, mais ne disposez pas des ressources financières pour le payer ? En contrepartie d'une action citoyenne au sein d'une association madeleinoise et pour la Municipalité, vous pouvez bénéficier d'une aide d'un montant s'élevant jusqu'à 700€.

Pour candidater, remplissez le dossier relatif au dispositif à retirer directement au Point Information Jeunesse, ou sur le site internet de la Ville. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2021.
15 bourses seront attribuées en 2022.

Point Information Jeunesse : 12 rue du Moulin / 03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr



ATELIERS ENFANTS/PARENTS : partagez des moments hors du quotidien avec votre enfant !

Plusieurs samedis par mois, la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité propose des ateliers de parentalité animés par un intervenant extérieur et un professionnel de l'établissement municipal :

- « **KAI DINA** », **éveil musical**, le 13 novembre à 9h15 et 10h15
- « **TATATOUM** », **atelier participatif** mêlant humour et plaisir, le 20 novembre à 9h15 et 10h15
- « **FLOCONTINE** », **atelier spectacle**, le 4 décembre à 9h30 et 10h30.

Inscrivez-vous et retrouvez tous les ateliers sur le site internet de la Ville (contact : 03 20 12 21 67)

INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS DE FIN D'ANNÉE

Du lundi 20 au vendredi 31 décembre 2021, 3 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Compte tenu du protocole sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs, les capacités d'accueil restent limitées. L'accueil de loisirs est ainsi réservé aux enfants madeleinois. Toutefois, si des places restent disponibles, la Ville en informera les familles résidant dans une autre commune et dont les enfants sont scolarisés à La Madeleine.

Inscriptions et paiement du 29 novembre à 8h15 au 10 décembre jusque 17h.

1^{ère} étape : dès le 29 novembre à 8h15

Demandez l'ouverture de vos droits par mail auprès du service Famille ou par le biais du portail famille. Précisez le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant.

2^{ème} étape : après vérification de votre dossier, le service ouvrira vos droits pour que vous puissiez procéder aux réservations, ou à défaut vous demandera de compléter votre dossier. Le protocole sanitaire impose que les enfants soient accueillis par groupe-école. Le lieu d'accueil n'est donc pas au choix des familles mais déterminé par la Ville, sans possibilité de dérogation.

3^{ème} étape : avant le 10 décembre

Connectez-vous sur le portail famille pour réserver les jours d'accueil. Il vous faudra cocher à la fois la journée et le repas. Puis enregistrez-vous et procédez au paiement immédiat.

CONTACT : > service-famille@ville-lamadeleine.fr
> 03 20 12 79 93

Attention, les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis. Les places étant limitées, réservez dès l'ouverture de vos droits. Le service Famille-Enfance-Écoles est à votre disposition pour effectuer les démarches avec vous.

NOËL APPROCHE AUSSI... AU CENTRE MOULIN ADOS !

Le Centre Moulin Ados accueillera les jeunes madeleinois âgés de 11 à 17 ans du lundi 20 au vendredi 31 décembre. Au programme des réjouissances, de nombreuses activités dans la joie et bonne humeur pour célébrer cette fin d'année ensemble ! **Les inscriptions débuteront le 30 novembre. Attention, les places sont limitées.** **Inscriptions auprès du Centre Moulin Ados : 03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12 / centre-moulin@ville-lamadeleine.fr**

AÎNÉS, SORTEZ VOTRE AGENDA !

Animations jeux

● **Jeux anciens** le mercredi 10 novembre de 14h à 16h.

● **Jeux de société** le mercredi 1^{er} décembre de 14h à 16h.

Lieu : espace Malraux, rue Guynemer.



Spectacles

● « **Les Années folles** » : plongez au cœur des années 1920 à 1930 le mercredi 17 novembre à 14h.

● « **Les Trois Sœurs** », spectacle cabaret le mercredi 15 décembre à 14h.

Lieu : Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan.



Ateliers

● **Atelier cuisine et jeux avec le Centre Moulin Ados** le mercredi 8 décembre à 14h30 (sous réserve de modifications relatives au protocole sanitaire).

Lieu : Centre Moulin Ados, rue du Moulin (rendez-vous à 14h15).



Inscriptions et
renseignements :
[service-aines@
ville-lamadeleine.fr](mailto:service-aines@ville-lamadeleine.fr)
03 20 12 21 62

Pour vous inscrire plus facilement, créez votre pass'sénior ! Ce précieux sésame vous permet de réserver votre place aux activités organisées par la Ville en un simple coup de téléphone. Il vous permet également d'obtenir des réductions à la piscine municipale, au Centre de Culture et d'Animation, et de bénéficier de remises chez certains commerçants madeleinois.

Une petite partie de bridge ?

En complément des journées consacrées aux jeux de société et au patchwork, le Comité des Aînés Fêtes Animation propose des créneaux pour jouer au bridge (initiation et perfectionnement). Rendez-vous le lundi après-midi de 14h à 18h et le mardi matin de 9h à 12h au foyer Dufour (177 rue du Général de Gaulle).

Pour les personnes qui ne sont pas disponibles en journée, le CAFA propose également une session le mardi de 19h30 à 21h30.

Renseignements et inscriptions auprès du Président du CAFA Christian Leignel au 06 71 77 10 66 ou auprès de l'animatrice Jean-Paul Robert au 06 09 91 84 79.

Déplacez-vous avec le VÉLO TAXI !

Besoin d'un moyen de transport pour vous rendre au marché, chez vos commerçants madeleinois préférés, ou pour tout autre rendez-vous ? Le vélo-taxi est à votre disposition ! **Gratuit et réservé aux Madeleinois de plus de 60 ans, le véhicule circule dans la ville les mercredis et vendredis matin de 8h à 12h.** Si vous le croisez, vous pouvez l'interpeller. Pour davantage de confort, réservez votre créneau au 06 24 16 08 18 (réservations à effectuer du lundi au vendredi de 9h à 17h). En route !



Des nouvelles de la navette !

L'abeille, navette municipale réservée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite, reprend son fonctionnement habituel (sans inscription), les jours de marché.

Dès à présent, le véhicule a de nouveau un parcours et des horaires définis. Un courrier d'information sera envoyé à ses usagers. Vous souhaitez vous aussi bénéficier de ce service ou obtenir plus d'informations ? Contactez le service aînés au 03 20 12 21 62.



La Médiathèque vous LIVRE à domicile !

Il était une fois... l'histoire d'un vélo recyclé

CULTURE
ET
SORTIES

Il y a un an déjà, la Médiathèque mettait en place un service de portage à domicile, permettant aux **séniors et aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à leur domicile aux livres, DVD, CD, magazines et partitions du fonds documentaire.**

Dès le début, le choix municipal du mode de livraison s'est porté sur un triporteur électrique. En effet, le poids des livres n'est pas anodin, sans compter que, bien que faisant partie du « Plat-Pays », La Madeleine compte néanmoins quelques faux plats.

Plutôt que d'acquérir un nouveau véhicule, l'idée fut retenue de remettre à neuf l'un des triporteurs utilisés dans le cadre du nettoyage des parcs et jardins. Chose dite, chose faite, le triporteur de la Médiathèque est à présent opérationnel pour assurer toutes vos livraisons !

Le véhicule est adapté et spécialement conçu pour le transport de livres. La poignée et le fermoir à cadenas de la caisse contenant les ouvrages permettent de faire face aux intempéries, et une fine couche de mousse tapisse les parois intérieures pour protéger les ouvrages.

Pour bénéficier de ce service, contactez la Médiathèque (03 59 09 59 09).

Le portage de documents à domicile se déroule le vendredi. Le triporteur est également utilisé par d'autres services municipaux, lorsqu'il s'agit par exemple de transporter des outils lors d'animations municipales.

La poubelle présente sur le triporteur d'origine a été remplacée par une caisse fabriquée par les services techniques de La Madeleine. L'atelier associatif madeleinois Bicycl'Up s'est quant à lui occupé de remettre en état le triporteur.



LE TRIPORTEUR AVANT RÉNOVATION ET TRANSFORMATION



LE TRIPORTEUR REMIS À NEUF ET TRANSFORMÉ. PRÊT À VOUS LIVRER !

Tous vos rendez-vous à la Médiathèque

• **Lectures à voix haute pour adultes : « rentrée littéraire de l'automne » samedi 13 novembre à 16h30.**

Dès 14 ans. Entrée libre et gratuite.

• **Sieste littéraire « les grands classiques » : vendredi 19 novembre à 12 h.** Dès 14 ans. Entrée libre et gratuite.

• **« En voilà des histoires... du monde entier ! » : mercredi 24 novembre à 10h30.**

Venez découvrir des histoires en français, mais aussi en langues étrangères ! Édition exceptionnelle de séances lectures pour les enfants de 3 ans et plus. Réalisée avec la collaboration de mamans bilingues qui fréquentent la Médiathèque. Gratuit sur réservation.

• **Dans le cadre du Mois du film documentaire, projection du film « Papa s'en va », suivie d'une rencontre avec la réalisatrice Pauline Horovitz : samedi 27 novembre à 15h.**

Chacun s'accorde à dire qu'il n'est jamais trop tard pour accomplir ses rêves. À 70 ans, le père de la cinéaste Pauline Horovitz, ancien médecin et héros de plusieurs de ses documentaires, a décidé de devenir acteur. Le film suit sa nouvelle vie, son pot de départ à l'hôpital, le Cours Florent... jusqu'à son premier rôle (de cardiologue) dans une série. Une comédie douce et une aventure humaine à ne pas manquer. Gratuit sur réservation.



• **Projection « Musicvidéoart », suivie d'un concert : samedi 4 décembre.** Événement en partenariat avec « Heure Exquise ».

- À 15h : projection de « Félix in wonderland ». Gratuit sur réservation.
- À 16h : DJ Set de Cheb Gero, créateur du label Akuphone. Entrée libre et gratuite.

• **Fabrication de lampions : mardi 23 novembre de 17h à 19h. Atelier en continu.** Dès 12 ans ou 7 ans avec l'accompagnement d'un adulte. Pour la 13^{ème} édition de « Tous à vos lampions » (voir p.17) Venez fabriquer votre lampion avec Brena BAM! de l'association Berkem Label. Ces derniers seront produits à partir de vieux pantalons jeans, ramenez ceux que vous ne portez plus !

Réservations par téléphone au 03 59 09 59 09 ou sur le site www.mediathequelamadeleine.fr
Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et port du masque dès 11 ans.

UN WEEK-END, DEUX FOIRES !

Rendez-vous le week-end des 20 et 21 novembre pour un week-end de bonnes affaires au restaurant scolaire Kléber (89 rue Kléber).

> **La foire aux livres se déroulera le samedi 20 novembre de 9h à 13h30.**

Véritable librairie temporaire, la foire aux livres est le rendez-vous incontournable des lecteurs. Livres de poche, BD, brochures, manuels scolaires.. Vous y trouverez de nombreux ouvrages d'occasion !

> **La foire aux jouets se déroulera le dimanche 21 novembre de 9h30 à 12h30.**

L'occasion de faire plaisir à moindre coût, tout en offrant une seconde vie à des objets qui ne servent plus. Jeux de société, poupées, peluches, figurines... Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

Présentation du pass sanitaire dès 12 ans et port du masque obligatoires durant ces événements.



« ON N'EST PAS QUE DES VALISES », L'ÉPOPÉE DES SALARIÉS DE SAMSONITE

Ce spectacle raconte le combat des anciennes salariées de l'usine Samsonite d'Hénin Beaumont, fermée en 2007. Une création théâtrale de Hélène Desplanques et Marie Liagre, production Atmosphère Théâtre.

Samedi 13 novembre à 19h30 / Durée : 1h15 / À partir de 10 ans.

**À la Chaufferie Huet / Réservations gratuites sur
www.ville-lamadeleine.fr ou au 03 20 12 79 98.**

Pass sanitaire dès 12 ans et port du masque dès 11 ans.



« LE GENDARME DE SAINT-OMER »

Une grande comédie rocambolesque et gendarmesque ! Une brigade au fin fond de l'Audomarois... Par la Compagnie LBH Productions. Quatre gendarmes sont plongés, malgré eux dans des situations qui les dépassent et vivent une aventure délirante. Des rires, des fous rires, des quiproquos, des passages rocambolesques, bref de la grande comédie !

**Vendredi 10 décembre à 19h30 / Durée : 1h30 / À partir de 7 ans / À la
Chaufferie Huet**

**Réservations gratuites sur www.ville-lamadeleine.fr
ou au 03 20 12 79 98.**



Avis aux responsables d'associations madeleinoises !

Vous êtes responsables d'une association madeleinoise et vous souhaitez mettre à l'honneur un ou plusieurs de vos bénévoles ?

Faites-vous connaître auprès du service municipal en charge de la Vie Associative en envoyant un mail à :

service-vie-associative@ville-lamadeleine.fr

Vous serez conviés à une cérémonie prévue en décembre à l'occasion de la journée internationale du bénévolat !

Terminez l'année **EN MUSIQUE** avec le concert de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine !

Au programme : « Rhapsody in blue » de George Gershwin avec la pianiste Isis Odi. Œuvres de Léonard Bernstein, John Williams, Elton John.

**Dimanche 5 décembre à 16h - Durée : 1h30
Tout public - Chaufferie Huet**

**Réservations gratuites sur www.ville-lamadeleine.fr rubrique « agenda »
Pass sanitaire dès 12 ans et port du masque dès 11 ans.**



À vos lampions !

En partenariat avec la Municipalité, l'association Berkem Label vous invite à la 13^{ème} édition de la déambulation « Tous à vos lampions », autour de la thématique « Bleu de travail » en rapport avec les « Beffrois du travail » (expression désignant les cheminées d'usine).

Rendez-vous le vendredi 26 novembre à 18h à l'école Courbet pour réaliser ensemble le parcours qui vous amènera au square du Tissage et à la Chaufferie Huet. Des prestations musicales et artistiques ponctueront l'événement. Une soupe chaude vous attendra à l'arrivée. Bonne ambiance et convivialité garanties !

En amont de l'événement, des ateliers de fabrication de lampions se tiendront à la Médiathèque le mardi 23 novembre de 17h à 19h. Inscriptions via le site internet www.mediathequelamadeleine.fr ou au 03 59 09 59 09.



ACROBATES, CONTORSIONNISTES ET MAGICIENS... VOUS ATTENDENT AU CIRQUE !

Le « cirque de France » s'installera à La Madeleine le week-end des 27 et 28 novembre, sur la place du Marché. Jongleurs, acrobates, clowns, contorsionnistes et magiciens vous donnent rendez-vous pour 3 représentations qui feront le bonheur des petits et grands.

Les spectacles porteront notamment sur les thématiques de la reine des neiges et de Pat'Patrouille. Avec la présence d'un invité exceptionnel : Mickey Mouse ! Bien d'autres surprises seront à découvrir sous le chapiteau...

**Représentations le samedi 27 novembre à 15h et à 18h,
le dimanche 28 novembre à 15h.**

Achats des places sur place.

À partir de 5€/enfant et 8€ /adulte

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

La section des jeunes sapeurs pompiers de La Madeleine vous convie à son MARCHÉ DE NOËL NOCTURNE !

**Au programme le vendredi 3
décembre de 18h à 21h :**

- retrait de sapins Nordmann (commande à effectuer au 06 72 77 76 86 avant le 15 novembre).
- vente d'articles de Noël et de petit artisanat.
- boissons chaudes et réconfortantes.
- petite restauration (avis aux gourmands !)

Pass sanitaire obligatoire.

Plus d'informations sur la page Facebook « Jeunes Sapeurs Pompiers de La Madeleine », par message Facebook ou à l'adresse : jsp.lamadeleine@gmail.com

Oh, oh, oh ! Rendez-vous le samedi 4 décembre pour le MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE !

Les associations madeleinoises l'ACoLJJAQ, la conférence Saint Vincent de Paul, les petites sœurs des pauvres et les petits écoliers du Père Joseph organisent la 8^{ème} édition du **marché de Noël Solidaire.**

Venez préparer vos cadeaux de Noël ou vous faire plaisir **le 4 décembre de 10h à 20h à la salle du Moulin, rue du Moulin.** Vous y trouverez des articles faits mains et artisanaux : textiles, bijoux, décoration.. Mais aussi du café, du chocolat chaud et vin chaud, des pâtisseries et même des pizzas... C'est Noël aussi pour vos papilles ! Participez à la tombola pour espérer gagner de nombreux lots (tirage au sort à 18h).

Entrée libre - pass sanitaire requis. Renseignements au 06 51 93 05 70

BLOG-NOTES

NOVEMBRE

Mardi 30 novembre à 19h30

Concert des élèves lauréats du 3^{ème} cycle

En partenariat avec le Conservatoire. Tout public - Chaufferie Huet
Inscriptions sur le site internet de la Ville.

DÉCEMBRE

Judi 2

Repas-spectacle cabaret de Licques

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66.

Vendredi 3 après-midi

Marché de Noël à l'Abbaye de Vaucelles

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

Judi 16 décembre à 19h30

Concert carte blanche aux professeurs du Conservatoire

Tout public - Chaufferie Huet
Inscriptions sur le site internet de la Ville.

JANVIER

Mercredi 12

Galette des rois

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66.

AVRIL

Judi 28

Journée à Compiègne

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66.

OPTIC 2000 vous convie à son CLEANWALK SOLIDAIRE !



Soucieux de son impact sur l'environnement, Optic 2000 s'engage au quotidien. Parmi ses nombreuses actions en faveur de l'environnement, Optic 2000 recycle les verres de présentation, s'est équipé progressivement d'un éclairage LED et utilise de l'électricité 100% renouvelable issu d'un fournisseur local qui finance des projets solidaires et écologiques. Et, si vous souhaitez être tendance tout en portant des lunettes responsables et durables, optez pour les montures fabriquées à partir de déchets marins !

Engagé dans une démarche éco-responsable depuis plus de 4 ans, François-Xavier Pavy, gérant du magasin Optic 2000, organise un cleanwalk solidaire le **samedi 4 décembre de 14h à 16h.**

En plus de contribuer au nettoyage de la planète, la motivation est double : pour chaque kilo de déchets récoltés, l'opticien s'engage à effectuer des dons au Téléthon, qu'il soutient d'ailleurs régulièrement.

En partenariat avec l'association « Décapsule ta ville », Optic 2000 vous invite à participer à une initiative positive alliant l'utile à l'agréable. L'action consiste à se balader en équipe au sein de La Madeleine et de ramasser les déchets croisés en chemin.

Le départ du cleanwalk s'effectue depuis le magasin vers 14h. Le dépôt des déchets s'effectuera à cette même adresse et sera ponctué d'un moment convivial.

L'association fournit le matériel, vous n'avez plus qu'à apporter votre bonne humeur !

Rejoignez l'événement « collecte citoyenne » sur la page Facebook du magasin.

Optic 2000
206 rue du Général de Gaulle
03 28 07 89 55

**1kg de déchets
récoltés**

=

**un don pour le
Téléthon**

Pour vos achats, FAITES LE CHOIX MADELEINOIS !

Pour vos courses du quotidien et vos achats de Noël, favorisez vos commerçants de proximité. Décorations, repas, plaisirs, cadeaux... tous les indispensables se trouvent à deux pas de chez vous !

Pour faciliter vos achats et contribuer à la reprise économique locale, la Ville autorise ses commerçants à ouvrir tous les dimanches du mois de décembre et également le 28 novembre prochain.



Pensez également au marché ! Avec une 60^{aine} d'exposants le lundi et 120 le vendredi, vous y trouverez une grande variété de produits. Fruits, légumes, charcuterie, fromage, pâtisseries, vêtements, livres, fleurs... On y trouve de tout !



TOUT SUR LE LOGEMENT !

En partenariat avec la Municipalité, l'association « Solidaire pour l'habitat » vous propose des ateliers collectifs, ludiques et gratuits durant lesquels vous bénéficierez de conseils de professionnels.

> **Ateliers « Habitat », sensibilisation à l'habitat durable** (préventions des risques sanitaires, confection de produits ménagers...) **les 18 et 25 novembre.**

> **Ateliers « Budget », comment dépenser moins et mieux gérer son budget** (astuces pour faire des économies, prévention du surendettement, classement des documents...) **les 2 et 9 décembre.**

Inscriptions sur le site internet de la Ville, rubrique « En ce moment - toute l'actualité ».

Rens : 03 20 67 67 30

(RE)DÉCOUVREZ


VOS RESTAURATEURS MADELEINOIS !

Avec la crise sanitaire que nous traversons, les confinements successifs puis le couvre-feu, les restaurateurs ont été impactés. Plus que jamais, vos commerçants madeleinois ont besoin d'être soutenus. La Ville de La Madeleine présente une large offre de restauration, impossible de ne pas y trouver son bonheur ! Découvrez dans votre magazine les restaurants traditionnels ce mois-ci, puis les restaurants asiatiques, italiens, les pizzerias, ainsi que les brasseries dans votre MAGdeleine de décembre. Vous pouvez découper cette page et la garder précieusement !

RESTAURANTS

● « AUX JOURS HEUREUX »

« Aux jours heureux » vous propose une carte courte, des produits frais, une atmosphère conviviale et des assiettes généreuses.

 **130 avenue de la République**
03 20 56 16 49
www.aux-jours-heureux.fr

● « CHEZ SNATCH »

« Chez Snatch », vous vous régalez avec des produits frais préparés maison. Vous pouvez vous y restaurer le midi et déguster une planche et une bière le soir !

 **132 avenue de la République**
03 74 09 81 64
[https://chez-snatch.fr/](https://chez-snatch.fr)


● « CÔTÉ CAMPAGNE »

Venez déguster des bons plats maison, variés, savoureux, cuisinés avec des produits frais, chez « Côté campagne ».

 **85 rue Pasteur**
03 28 07 99 74

● « L'ESCALE DES SAVEURS »

L'Escale des Saveurs vous invite à découvrir ses mets traditionnels et régionaux préparés avec soin. Faites-y une escale que vous ne regretterez pas !

 **149 avenue de la République**
03 20 51 90 48

● « LE COME BACK »

Le « Come Back » vous accueille chaleureusement et vous fait (re)découvrir la cuisine française au travers de plats savoureux.

 **231 rue du Général de Gaulle**
03 28 04 58 53


● « LA PLACE »

Rendez-vous à « La place » situé en plein cœur de Ville, pour déguster des plats concoctés avec des produits de qualité, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

 **83 rue Pompidou**
03 20 19 26 74

● « LA TERRASSE »

« La Terrasse », restaurant de cuisine traditionnelle élaborée à partir de produits frais, vous accueille dans un cadre agréable avec une belle terrasse.

 **58 rue du Général de Gaulle**
06 99 49 26 16

● « OPUS »

L'« Opus » vous propose une cuisine de comptoir, simple et raffinée, dans une ambiance cosy et chaleureuse.

 **41 rue du Docteur Legay**
06 58 20 56 93

● « L'ORANGERIE »

Restaurant traditionnel de La Madeleine, « L'Orangerie » vous invite à déguster de délicieuses planches à partager, des salades et plats gourmets, ainsi que des desserts aussi gourmands que raffinés.

 **153 rue du Général de Gaulle**
03 20 55 57 41
www.restaurant-lorangerie.fr

● « SAISONS CAVE À MANGER »

Passionnés de cuisine et partageant les valeurs « du bien manger », les chefs de « Saisons cave à manger » vous proposent une cuisine de saison constituée de produits locaux cultivés ou élevés de manière responsable.

 **2 place Massenet**
06 62 06 74 52
www.saisons-caveamanger

● « LE NOUVEL ATELIER »

Au « Nouvel atelier », les grands classiques côtoient l'innovation culinaire, le raffinement se mêle à l'authenticité. Chaque moment se déguste : un verre afterwork, un déjeuner ou un dîner, une dégustation de vins.

 **15 rue François de Badts**
03 20 67 07 17
www.le-nouvel-atelier.com

BISTRONOMIQUE

● « LE BY'S »

« Le By'S » vous accueille avec toute la bonne humeur et la passion qui animent l'équipe. Venez découvrir une cuisine française traditionnelle revisitée ou partager un verre, dans le cadre idyllique du Jardin des Géants.

 **Rue de la Communauté**
Jardin des Géants
03 20 06 25 25
www.by-s.fr

● « L'ÉPICURE »

Au restaurant « L'épiculture », découvrez une cuisine originale, inventive et colorée concoctée avec de beaux produits sélectionnés avec soin. L'établissement vous propose une carte à l'ardoise changeante en partie toutes les semaines, ainsi qu'un plat du jour tous les midis.

 **54 rue du Général de Gaulle**
03 20 51 45 69
<https://lepiculture-restaurant.com>

● « LA MANIGUETTE »

« La Manigquette » vous concocte des plats savoureux, « faits-maison », et surtout « faits avec passion ». Ses 2 chefs ont à cœur de vous préparer des mets revisités et colorés qui régaleront les papilles gustatives mais aussi les yeux.

 **233 rue du Général de Gaulle**
03 20 15 27 99
<https://restaurant-manigquette.com>

Rendez-vous le mois prochain dans votre MAGdeleine pour découvrir d'autres restaurateurs madeleinois. Retrouvez l'ensemble des restaurateurs ainsi que toute l'offre de restauration rapide, vente à emporter, dans le guide pratique qui vous sera prochainement distribué.

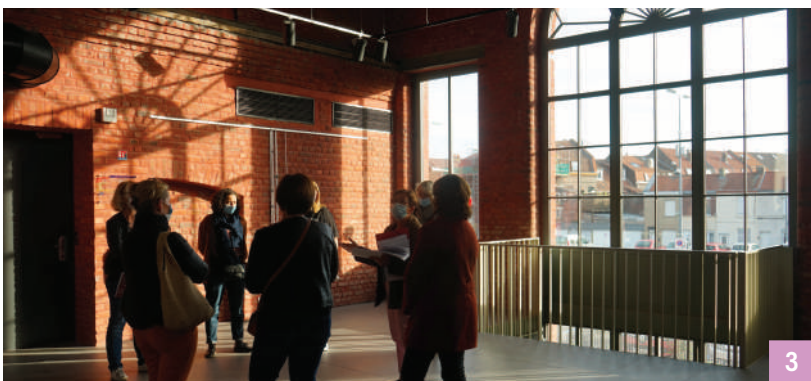
ON A AIMÉ



1



2



3



4



5



6

1 Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et Olivier Robin, Adjoint au Maire, délégué aux entreprises locales, se sont rendus à la micro-brasserie madeleinoise « Mad'BrewHouse », pour découvrir l'atelier de fabrication de Pierre-André Zimmermann. Le Madeleinois y produit une bière artisanale, locale et originale, en vente à son atelier au 2 rue Berthelot, mais aussi au Comptoir d'Aristée et à la Bokalista.

2 Le Vidéo Mapping Festival s'est arrêté à La Madeleine pour un vidéo mapping sur la façade de la Chaufferie Huet. Les flammes des majestueux dragons projetés sur la nouvelle salle culturelle polyvalente ont réchauffé les spectateurs ! Les animations audiovisuelles ont été réalisées en partie au cours d'ateliers participatifs avec des Madeleinois volontaires.

3 Violette Massiet-Zielinski, Adjointe au Maire, déléguée à la Culture, a fait visiter la Chaufferie Huet à Catherine Laveissiere, Conseillère déléguée aux actions culturelles, ainsi qu'à la responsable du bureau d'études de la Ville de Croix. Cette Ville a un projet similaire de réhabilitation de bâtiments municipaux.

4 à 6 Vous êtes près de 1 500 à avoir franchi le pas de la Médiathèque à l'occasion de la nuit des bibliothèques ! Sur le thème de la musique, l'événement a été ponctué de plusieurs temps forts dont une lecture musicale avec les élèves du Conservatoire.

7 La Madeleine a accueilli la 1^{ère} journée de la Coupe de France féminine de Flag foot. Les sportives madeleinoises étaient associées aux équipes dijonnaise et besançonnaise sous la bannière « RAGNAROK ». Résultat : 2 défaites et 1 large victoire, un bilan encourageant pour cette première ! L'association recherche par ailleurs des nouvelles recrues !



7



8



9



10



11

8 à 11 Journée du jeu = dimanche heureux ! En famille ou entre amis, vous êtes plusieurs centaines à avoir participé à cette journée festive. Flip-pers, baby-foot, jeux anciens, air hockey et fléchettes ont fait le bonheur des petits et grands.

12 À l'occasion de l'événement « Ciné Soupe », les enfants de CP et CE1 des écoles Jeanne d'Arc et Rostand ont assisté à une projection de courts métrages à la Chaufferie Huet.

13 Durant le mois d'octobre, période de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la cheminée de la Chaufferie Huet s'est paré de la couleur d'« octobre rose ». Plus d'informations sur www.cancerdusein.org

14 Au programme du chantier citoyen du mois d'octobre : nettoyage et mise en peinture du buste de Georges Fontaine, ancien Maire de la Ville. Le buste situé à l'angle des rues Fontaine et Guynemer est maintenant comme neuf.



12



14



13

21



15



16



17

15 à 17 À l'occasion de la semaine bleue, la Ville a organisé son 2^{ème} salon séniors. Une trentaine d'exposants étaient là pour présenter leurs produits et services sur des sujets très variés : loisirs, logement, droit, santé, sport... Les aînés madeleinois ont également pu participer à des démonstrations sportives !

Autre temps fort, le repas des aînés, tradition madeleinoise que nos séniors attendent avec impatience, fut un moment de retrouvailles et de convivialité.

18 Direction la caserne des pompiers pour nos aînés madeleinois ! Ces derniers ont découvert la vie de pompier, l'organisation de leur rythme de travail et de leurs interventions.

19 Madeleinoise depuis plus de 50 ans, Antoinette Fortin a fêté ses 100 ans le 1^{er} octobre en compagnie de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, ainsi que sa petite fille adorée et sa voisine. La jeune centenaire douée de ses mains, a appris à peindre au CCA de La Madeleine, dont elle a été membre pendant plus de 30 ans ! La coquette et artiste madeleinoise expose ses jolies œuvres chez elle.



18

20 Un hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné, a été rendu au Collège Yvonne Abbas de La Madeleine. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine s'est exprimé pour témoigner du rôle essentiel que joue les enseignants dans la transmission du savoir, de la connaissance et de l'esprit critique aux jeunes générations.

21 La résidence séniors « Le Clos de la Roseraie » a exposé les réalisations des artistes de son atelier peinture, le week-end du 16 et 17 octobre. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine s'y est rendu pour découvrir les œuvres et soutenir l'événement.



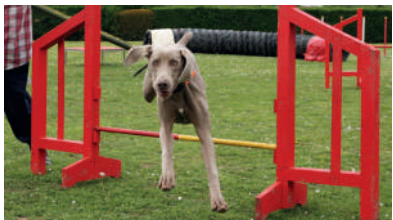
19



20



21



CONCOURS CANIN

Le club cynophile madeleinois organise un concours de chiens d'utilité les 13 et 14 novembre, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

L'occasion de découvrir le club et ses activités, mais aussi d'observer les chiens en compétition.

Au programme : des épreuves de saut en hauteur et en longueur, des exercices d'obéissance et de mordant sportif... réalisés par nos amis canins, du niveau débutant à celui d'expert !

Présentation du pass sanitaire dès 12 ans. **ENTRÉE GRATUITE.**

RDV au 3 Chemin de Wervicq à Marquette-lez-Lille.

Plus d'infos : 03 62 57 66 19.



SPORT

PASSEZ DERRIÈRE LES FILETS...

Le Pôle Raquettes ouvre ses portes pour le TÉLÉTHON

Les 4 et 5 décembre, à l'occasion du week-end du Téléthon, les quatre associations qui occupent le Pôle Raquettes organisent des animations au profit de la recherche contre les maladies génétiques rares.

> Le samedi 4 décembre après-midi :

- Participez à des mini-tournois (« doubles surprises », défis parents/enfants...) et découvrez les sports de raquettes pratiqués dans l'équipement sportif.
- Jeux de kermesse pour petits et grands.
- Tombola.

> Soirée du 4 décembre :

- Démonstrations de pratique nocturne (« dark ping », « dark badminton »...) et petite restauration sur place.

> Dans la nuit du 4 au 5 décembre :

- Matches en relais dans les espaces tennis et tennis de table.

> Le dimanche 5 décembre matin :

- Formule petit-déjeuner.
- Démonstrations des activités pratiquées au Pôle Raquettes (squash, pelote basque, « ultimate ping »...).

Au Pôle Raquettes Municipal Jacques Donnay
305 rue du Président Georges Pompidou

Retrouvez le détail des animations proposées prochainement sur le site internet de la Ville.

Pass sanitaire obligatoire dès l'âge de 12 ans.
Port du masque obligatoire dès 11 ans.



Romain, vice-champion de France DE « BMX RACE » !

club LUC BMX et pratique l'activité en loisir durant 1 an et demi. Ses compétences et son travail le font rapidement passer au stade de petit compétiteur puis de grand compétiteur, il commence ainsi les compétitions régionales vers l'âge de 7 ans.

En juin 2021, Romain participait pour la première fois à la coupe d'Europe de BMX. Après deux chutes (en manche et en demi-finale) et quelques égratignures, il atteint la finale et arrive à la 8^{ème} place.

Puis en juillet dernier, à l'âge de 11 ans, il monte sur son premier podium national et devient vice-champion de France de BMX race !

Il a fallu beaucoup de travail, de temps et d'investissement pour en arriver là. Romain raconte : « J'ai trois entraînements de 2h par semaine, plus des stages dans toute la France pendant les week-ends et les vacances scolaires ». C'est un sport physique, technique et acrobatique, « j'aime bien les sensations et la vitesse dans les

courses, c'est cool ! » précise le jeune champion.

À ce niveau de compétition, les vitesses de course atteignent de 30 à 40 km/h. Pour se protéger, les pratiquants sont équipés d'un casque intégral et d'une coque de protection dorsale.

« Le vélo de BMX a la particularité d'avoir une petite selle car les pilotes y sont rarement assis » précise Romain avant de décrire le déroulement des courses : « La roue avant du vélo est collée à la grille en attendant le départ de la course. Dès que le « start » est donné, les pilotes s'élancent sur la piste composée de virages et de nombreuses bosses. Il faut alors enchaîner les figures : le « manual » qui consiste à se pencher en arrière afin de faire décoller la roue avant et de rouler en équilibre sur la roue arrière et les sauts ».

Le champion madeleinois aimerait pratiquer sa passion à un niveau professionnel et aller le plus loin possible ! Pour mettre toutes les chances de son côté, Romain, actuellement en 5^{ème} au

collège Yvonne Abbas, s'engagera en sport-étude à partir de la rentrée prochaine afin de pouvoir concilier efficacement les études et le sport de haut niveau.

Vous pouvez suivre le parcours de Romain et l'encourager en le suivant sur instagram : romain81nlombeke



Romain Ntone-Lombeke sur la 2^{ème} marche du podium du trophée de France BMX en juillet 2021 à Avensan.

SOLIDARITÉS

Campagne des RESTOS DU CŒUR



A La Madeleine, la campagne de distribution alimentaire des Restos du cœur démarrera le mardi 23 novembre pour s'achever le 11 mars 2022. Les distributions se feront le mardi et le vendredi de 9h à 11h30 à l'espace Olympia, rue du Pré Catelan.

Les bénéficiaires pourront se faire inscrire les mardis 9 et 16 novembre et les vendredis 12 et 19 novembre, de 9h à 11h30, à l'espace Olympia.

100 BONNETS, UNE ACTION SOLIDAIRE



La Ville a rejoint le challenge de couture organisé par l'association « Mon Bonnet Rose » à l'occasion d'octobre rose. Dans le cadre de l'atelier tricot, couture et broderie se tenant tous les vendredis après-midi à la salle Malraux, Joëlle et Laure ont cousu 100 bonnets de chimiothérapie à destination des femmes confrontées à un cancer du sein. Ces jolis bonnets colorés, confectionnés avec le cœur seront ainsi donnés à des femmes qui en ont besoin.

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, réagir peut tout changer

Le 25 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville de La Madeleine vous présente une exposition pour rappeler les outils à destination des victimes et témoins de violences faites aux femmes : le 3919, numéro d'aide et d'écoute anonyme et gratuit ; arretonsLesViolences.gouv.fr pour un signalement en ligne ; et pour alerter la police en cas d'urgence, le 17 par téléphone ou en contactant le 114 par SMS. Face aux violences faites aux femmes, réagir peut tout changer.

Du 25 novembre au 2 décembre - Exposition dans le hall de la mairie

Le rotary club se mobilise

Le rotary club de Lille La Madeleine organise **le dimanche 21 novembre une conférence musicale sur Mozart** au profit de l'antenne madeleinoise SOLFA, association qui vient en aide aux femmes victimes de violences. *A partir de 16h30 - église Sacré Cœur à Marçq en Baroeul. Entrée : 10 €*



Participez au WEEK-END SOLIDAIRE au profit des grands prématurés

L'association « Regard de bébé plume » accompagne les familles d'enfants grands prématurés à trouver et financer des thérapies adaptées à leurs besoins.

Sa fondatrice Aurélie, ayant elle-même un enfant de 7 ans qui est né prématurément, a souhaité aider les autres familles qui sont dans la même situation au travers de son association.

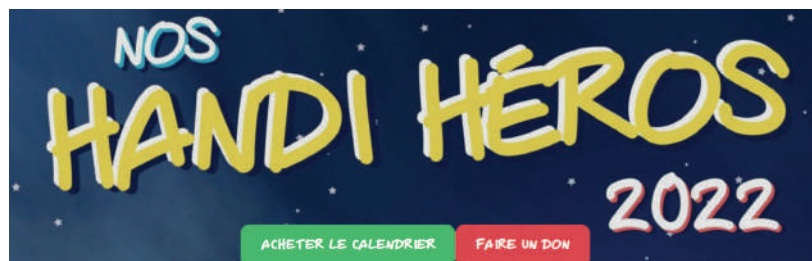
« Regard de bébé plume » organise **du samedi 27 au dimanche 28 novembre un week-end solidaire** à la salle Kléber, en partenariat avec l'association « Sur les pas de Noam », pour soutenir les enfants grands prématurés qui se battent au quotidien

pour leur autonomie.

Lors de cet événement, vous pourrez profiter d'un moment de détente et de convivialité autour de divers ateliers : maquillage, fabrication de cosmétiques maison etc... Vous aurez également la possibilité de consommer sur place grâce à une restauration vegan et « healthy ».

Les bénéfices récoltés pendant le week-end seront destinés à financer des thérapies intensives pour aider les enfants en situation de handicap à accéder à une plus grande autonomie.

Les inscriptions se feront sur place pour un tarif entre 7 et 15 € selon l'activité choisie.



L'association propose également un calendrier « **NOS HANDI HÉROS 2022** » qui sera en vente pendant l'événement mais aussi sur leur site internet. Les bénéfices permettront aux enfants de continuer à se surpasser et transformer leurs rêves en réalité.

<https://noshandiheros.fr>

Pour toute demande d'information : regard.de.bebe.plume@gmail.com

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

“LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS”

MALHONNÊTETE INTELLECTUELLE

Dans sa tribune du mois dernier, l'opposition fait à nouveau preuve de malhonnêteté intellectuelle à propos du projet Sensorium.

De fait, et contrairement à ce que prétend l'opposition, la taille moyenne des logements prévus dans ce programme est équivalente à la taille des logements qui s'épanouissent sur Lille.

Soit 45 m² pour un T2 et 65 m² pour un T3 à Lille, contre 44 m² pour un T2 et 63 m² pour un T3 sur Sensorium.

On rappellera aussi à l'opposition que ce projet comptera 30% de logements sociaux, et plus de 300 arbres, soit 4 fois plus que l'état actuel.

VILLE DURABLE, DENSE, DOUCE ET DIVERSE

Dans sa dernière tribune, l'opposition écrit que « la densification des villes doit s'associer à des exigences de qualité ». C'est ce qui s'appelle « enfoncer une porte ouverte ».

L'opposition est par contre muette sur le sujet de la contribution de la densification à la lutte contre les inégalités.

Car habiter en périphérie urbaine, c'est souvent rencontrer plus de difficultés à accéder aux services

publics et à un accompagnement social. C'est aussi voir son pouvoir d'achat plus impacté par le coût des déplacements. C'est enfin se trouver éloigné d'une offre associative, culturelle et sportive.

Dès lors, reconstruire la ville sur elle-même, résorber les friches industrielles, accompagner des programmes de mixité sociale à proximité des transports en commun et des services, tout cela concourt à réduire concrètement les inégalités. C'est aussi à cette réduction que notre commune contribue donc dans son ambition de devenir une ville durable, dense, douce et diverse.

NOUVEAU TARIF

Le dernier conseil municipal a permis de créer un nouveau tarif de la carte résident en zone bleue fixé à 1 euro symbolique pour les foyers s'engageant à ne posséder qu'une seule voiture.

Une mesure symbolique et concrète pour accompagner les foyers madeleinois qui diversifient et adoucissent leurs modes de déplacements. Pour information, l'opposition a voté contre cette mesure.

NOUVEAU MAILLON

Le dernier Conseil Municipal a aussi

permis d'ajouter un nouveau maillon à la chaîne de la sécurité et de la tranquillité publiques de La Madeleine.

Ce nouveau maillon s'incarne dans une nouvelle aide financière municipale à l'installation des dispositifs de sécurisation électronique aux domiciles des particuliers.

Avec ce maillon supplémentaire, notre majorité réaffirme aussi sa conviction que la sécurité est l'affaire de tous, pouvoirs publics et particuliers qui doivent agir, chacun à leur place et ensemble.

Pour information, l'opposition n'a pas voté cette nouvelle mesure au service de la sécurité.

NOUVELLE AIDE

Face à la flambée des coûts de l'énergie, notre majorité a décidé d'instaurer un « chèque énergie » communal exceptionnel de 100 euros, qui sera délivré aux familles madeleinoises socialement fragiles, en complément du chèque de l'État du même montant.

Sans équivalent au niveau des communes nous entourant, cette démarche solidaire qui répond à une situation exceptionnelle n'est pas une première à La Madeleine.

En effet, lors du premier confinement, une aide du même

type avait été allouée aux familles madeleinoises à faibles ressources, et bénéficiant en temps normal pour leurs enfants des 1er et 2ème tarifs de la grille des prestations périscolaires de la cantine municipale.

En renouvelant cette démarche ciblée sur un public fragile et liée à un contexte particulier, notre majorité fait la preuve de sa volonté de faire rimer solidarité avec réactivité.

NOUVEAU PLAN

C'est un nouveau plan propreté qui a été voté lors du dernier conseil municipal. L'occasion d'adresser d'une part un coup de chapeau aux « soldats de la propreté » qui nettoient notre ville quotidiennement, et d'autre part un coup de gueule à ceux qui ne respectent ni le travail de ces derniers ni finalement notre commune. Si elle est l'affaire de tous, la propreté suppose d'abord et avant tout la responsabilité et la mobilisation de chacun.

À bon entendeur...

**« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Qui dit rentrée, dit retour à la cantine. Comment cela se passe-t-il à La Madeleine ?

Ici, la cantine ainsi que les repas en portage à domicile, sont délégués à une société privée. Contre une somme forfaitaire versée par la commune, le

titulaire du marché élabore un menu avec une exigence supplémentaire que fait peser la ville de La Madeleine, qui est de le préparer dans la cuisine centrale située rue Trulin, obligation qui de fait, entraîne un coût supplémentaire pour le prestataire.

Quel est le premier grief soulevé par nos écoliers concernant la cantine ? La qualité de ce qu'ils mangent. Les parents d'élèves qui siègent en conseil d'école évoquent régulièrement les

récriminations des écoliers et de leurs parents.

Le groupe Agir pour l'Avenir appelle de ses vœux la remunicipalisation de ce service public essentiel car fort de l'existence d'une cuisine centrale, ce chemin n'est plus si long.

Agir pour une ville durable, c'est maîtriser sa chaîne d'approvisionnement, afin de choisir des producteurs locaux et de qualité. Agir pour

le futur de nos enfants, c'est maîtriser leur alimentation car nous savons que la qualité nutritionnelle des aliments a un impact notable sur la santé. Agir pour notre tissu économique, c'est permettre aux producteurs locaux de travailler. Agir pour nos enfants, c'est aussi former des agents publics à la constitution de repas végétariens qui ne soient pas constitués majoritairement de galettes industriellement fabriquées.

Nous ne pouvons que regretter qu'une commune qui bénéficie d'une rentrée exceptionnelle de 21,5 millions d'euros grâce à la vente à un promoteur immobilier du terrain

situé à l'entrée Pasteur ne fasse pas le choix d'assurer une alimentation de qualité à ses jeunes et anciens grâce à la maîtrise de toute la chaîne, de la fourche à la fourchette.

Venez nous rencontrer lors de notre prochain atelier, le vendredi 19 novembre à partir de 19h, salle Dufour.

Nous contacter :
www.agir-avenir.org/
facebook.com/agiravenir59/
contact@agir-avenir.org

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.



Le recensement se fait à la mairie ou service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la

collecte est antérieure à 9h - et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- **Les déchets diffus spécifiques**

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- **Les encombrants :**

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?

Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771

(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

Point sur les démarchages à domicile de fin d'année

Cette période de fin d'année peut faire l'objet de démarchage à domicile, en particulier pour la vente de calendriers.

Cette initiative, non encadrée par la loi, est une tradition, étant précisé que la mairie ne délivre strictement aucune autorisation en la matière. Elle concerne dans la plupart des cas les unités de sapeurs-pompiers, les facteurs voire les éboueurs. Un refus de participation de votre part ne peut, en aucun cas, altérer le service rendu par ces différents professionnels. Dans ce cadre, nous souhaitons vous rappeler aussi quelques règles de prudence à observer :

- Ne pas laisser entrer des personnes inconnues dans votre logement.

- Solliciter la présentation de la carte professionnelle du démarcheur.

- Dans l'éventualité où vous souhaitez participer à la collecte, vous assurez qu'un reçu vous sera transmis.

- Ne pas laisser votre porte ouverte sans surveillance au cours de la transaction.

Si vous êtes victimes de comportements réclamants d'être signalés, nous vous invitons à contacter sans délai les services de police municipale (03 20 74 17 25) ou nationale (17).



Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, il convient d'appeler la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Georges MAZINGUE RAMSKI, le 30/08 - Lucien BUCHTA, le 31/08 - Emil VIDALENC, le 12/09 - Sacha GARDINAL, le 24/09 - Yuna VANCKÈRE, le 25/09 - Clémentine DIETSCH, le 28/09 - Tom ROUSSEAU, le 29/09.

LES MARIAGES

Fairouz OU HALIMA et Julien GARDINAL, le 04/09 - Bilal LEMAIRE et Karolina JEDYNAK, le 04/09 - Antoine ROGIER et Virginie REFFO, le 18/09 - Dounia AHJAM et Romain VELAY, le 18/09 - Pauline DUBART et Amaury EROUART-POCHET, le 18/09 - Christelle VEIT et Karl VAN LABEKE, le 18/09 - Perrine DELOS et Léo COPPIN, le 25/09 - Pauline MARQUANT

et Julien SUPPA, le 25/09.

LES DÉCÈS

Yvonne MÉPLOMB veuve RUTTENS, le 05/09 - André DELORY, le 11/09 - Clélie SAMAIN veuve DEPASSE, le 11/09 - Sabine DUBOIS, le 14/09 - Gonzalo SAIZ FERNADEZ, le 23/09 - Séverine PELISSERO, le 26/09 - Henri FACON, le 29/09.



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE VOTRE VILLE UNE MUTUELLE ACCESSIBLE À TOUS



« Plus aucune augmentation liée à l'âge après 65 ans »

Demandez votre
Devis Comparatif
Gratuit



**PERMANENCES D'INFORMATION
AU CCAS DE LA MADELEINE**
(Au 1 rue des Gantois 59110 La MADELEINE)
**LE 1^{ER} MARDI DU MOIS
DE 14H à 17H**

**POUR TOUS LES
PROFESSIONNELS**
(artisans, commerçants,
professions libérales et
entreprises) A2P SOLUTIONS
met gratuitement à votre
disposition un audit complet
de votre protection sociale.

A2P SOLUTIONS
PHILIPPE DETAY
139 RUE DES ARTS 59100 ROUBAIX
TEL: 06.49.67.78.14
pdetay.mandarine@orange.fr

LA MADELEINE



Passez au vrac ! dont du BIO



VOICI UN COUP DE POUCE
POUR FAIRE
VOS COURSES EN VRAC

+ de 750 produits

Épicerie Salée, Sucrée,
Droguerie, Hygiène, Animalerie



Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h NON-STOP !
Le dimanche de 9h30 à 13h (Uniquement quartier Wazemmes)

105 rue Esquermoise
à Lille, quartier Vieux-Lille

384 rue Léon Gambetta
à Lille, quartier Wazemmes

29 place de la République
à Croix, Centre Ville

f AlicededaybydayLille
i day_by_day_lille
www daybyday-shop.com

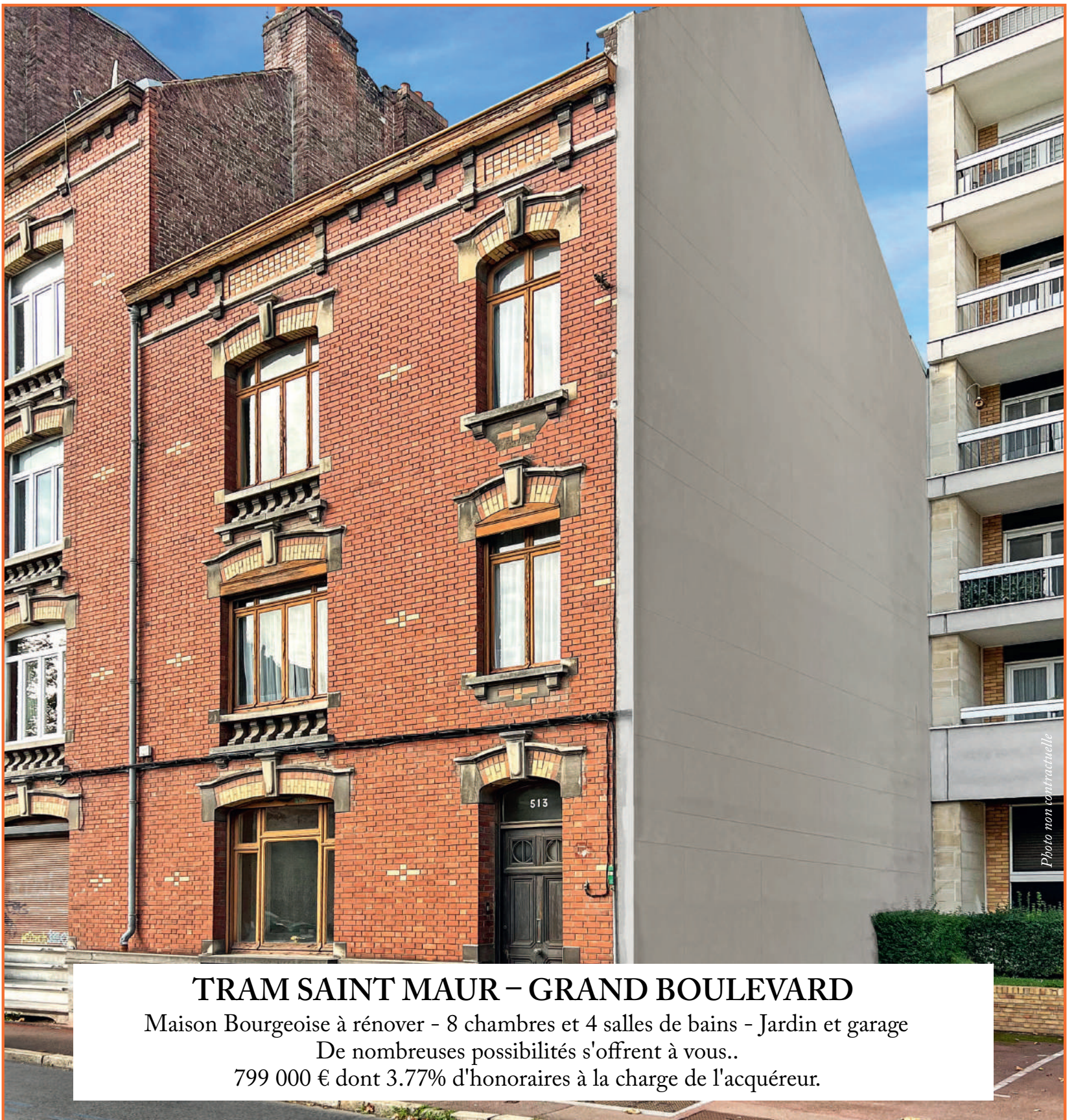


Lille-Douai

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE, UN JEU D'ENFANT !

**DÉCLAREZ VOTRE
NOUVEAU-NÉ
EN LIGNE**

Connectez-vous à votre compte ameli dès la naissance de votre enfant, rubrique « Mes démarches », service « Naissance de mon enfant » et laissez vous guider.



TRAM SAINT MAUR – GRAND BOULEVARD

Maison Bourgeoise à rénover - 8 chambres et 4 salles de bains - Jardin et garage

De nombreuses possibilités s'offrent à vous..

799 000 € dont 3.77% d'honoraires à la charge de l'acquéreur.

SAINT-MAUR

IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

